



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 18 juin 2020

L'an deux mille vingt, le **dix-huit juin**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le douze juin deux mille vingt** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Christine VALADE, Patrick DUCROS, Patricia PERRET, Bernard PLACE, Sylvie RENARD, Jacky BRAT, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, Marcel DUMAS, Didier DUPIN, André ALEX, Roseline TRAMBOUZE, Katy VAZQUEZ DUDEK, Isabelle ROUVIDAN, Lucie ROCH, Patrick PORNET et Sylvain GIRARDIN.

Absente avec excuse : Fabienne STALARS donne pouvoir à Christine VALADE

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Didier DUPIN

OBJET : 2020-025 : proposition pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs

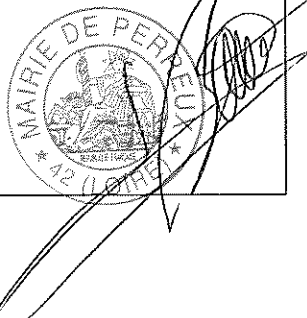
Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à proposer une liste de contribuables pour siéger à la CCID.

Cette commission est régie par l'article 1650 du Code Général des Impôts.

Or, cet article prévoit que la CCID est composée du Maire (président de la CCID) + 8 titulaires (dont 1 domicilié en dehors de la commune) et 8 suppléants (dont 1 domicilié en dehors de la commune).

Les commissaires ainsi que leurs suppléants sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur la liste de contribuables (remplissant les conditions) dressée par le Conseil Municipal en nombre double (16 titulaires et 16 suppléants). La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	18
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCATION	
12 juin 2020	
DATE D’AFFICHAGE	
19 JUIL. 2020	
Codification : 5.3	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 19 JUIL. 2020 et publication du 19 JUIL. 2020	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20200618-2020-025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2020

Publication : 19/07/2020

Il est proposé de lister 32 contribuables susceptibles de siéger à la CCID pour pouvoir transmettre cette liste au directeur départemental des finances publiques. Les personnes proposées sont :

- titulaires : François Bailly, Christian Lareure, Christine Valade, Colette Thomarat, Eric Schunemann, Fabrice Damet, Jean-Luc Lespinasse, Christian Mure, Helen Desvernay, Gérard Goubeyre, Françoise Sautet, Christian Matras, Bertrand d'Hauteville, Eliane Demont, Alain Botté et Gabriel Desbrosse
- suppléants : Charles Morin, Jacky Austin, Dominique Chatard, Patrick Bosio, Pascal Christophe, Elodie Bérugat, Christiane Girardin, Guy Monroe, Charlotte Vernay, Patrick Renard, Marcel Dumas, Chantal Savarino, Fabrice Dulac, Robert Buchet, Gérard Palandre et Didier Christophe

Conformément à la disposition précitée et ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De proposer** au directeur départemental des finances publiques la liste ci-dessus énumérée des 32 contribuables susceptibles de siéger à la CCID.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 26 juin 2020

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

